

Questions orales

L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la députée et ses collègues de l'autre côté de la Chambre devraient profiter au maximum du congé de la semaine prochaine pour étudier attentivement les documents techniques que nous avons déposés, car chaque jour ils posent des questions.

Hier, elles portaient sur les transports, mais nous savons qu'une société peut obtenir une remise complète de la taxe sur le transport. Aujourd'hui, elles ont trait à l'électricité. Nous savons que, après la réforme, les pauvres vont avoir plus d'argent qu'ils en ont actuellement.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, je déplore le fait que les téléphonistes du ministre qui répondent aux appels du public sur la TPS ne donnent pas ce renseignement.

D'après la Municipal Electrical Association de l'Ontario, la taxe sur les ventes des fabricants applicable à l'électricité représente moins de 1 p. 100 du coût des produits achetés. En Ontario seulement, les ventes d'électricité s'élèveront à 8 milliards de dollars en 1991.

L'écart entre moins de 1 p. 100 de la taxe du fabricant et la TPS de 7 p. 100 est astronomique et démontre jusqu'à quel point le gouvernement ne s'inquiète pas du sort des Canadiens. Le gouvernement est-il tellement insensible qu'il va imposer aux Canadiens une surcharge sur un service essentiel?

[Français]

L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je dirai, encore une fois, à l'honorable députée que nous avons fait des études extrêmement précises sur l'impact de cette réforme fiscale sur les gens, en particulier, à revenu modeste. Nous sommes prêts à garantir les données que nous avons à l'effet qu'une famille avec des revenus inférieurs à 30 000\$ sera mieux après la réforme, qu'avant. Alors, si elle est en mesure de nous apporter des chiffres qui démontrent le contraire, qu'elle le fasse.

* * *

[Traduction]

LE RECENSEMENT DE 1991

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Statistique Canada.

Le recensement de 1986 comportait quatre questions concernant les Canadiens handicapés, dont Statistique Canada s'est servi pour produire des données devant

permettre au gouvernement et au secteur privé d'assurer la prestation de services à ces derniers.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il compte inclure des questions concernant les personnes handicapées dans le formulaire de recensement de 1991 et quelles seront ces questions?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le libellé exact des questions devant figurer dans le formulaire de recensement de 1991 n'a pas encore été arrêté. Des discussions sont en cours avec tous les utilisateurs des données de Statistique Canada.

Les questions concernant les Canadiens handicapés seront incluses si nos clients le recommandent.

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le ministre ne veut pas dire à la Chambre quelles questions concernant les Canadiens handicapés figureront dans le formulaire de recensement. Statistique Canada ne veut pas nous dire quelles questions seront incluses et le personnel du ministre nous dit que tout cela est très secret. Pourquoi tout ce mystère?

Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Le gouvernement craint-il que les questions qu'il compte inclure dans le recensement ne répondront pas aux préoccupations des Canadiens handicapés? Est-ce là un autre exemple des manoeuvres subreptices dont use le gouvernement lorsqu'il prend des décisions?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, la députée a raison. Je ne peux lui dire quelles questions paraîtront dans le formulaire de recensement de 1991 tout simplement parce que, comme je lui ai expliqué tout à l'heure, nous déciderons des questions à inclure seulement après avoir consulté tous les utilisateurs des données.

La députée cherche à émuler la meute. Pourquoi ce ton accusateur dans ses questions? C'est ridicule.

* * *

• (1440)

LES PÊCHES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, en dépit des démentis du ministre des Pêches à propos du programme secret des pêcheries de l'Ouest appelé Vision 2000, son ministère continue jour après jour à mettre en